

Secteur d'intervention



Nous contacter



Parc des Bonnettes
10 rue Willy Brandt
62000 ARRAS



03.21.22.36.37
06 26 54 71 57



emas.artoisternois@pep62.fr



Equipe Mobile d'Appui Médico-Social à la Scolarisation

Co-porteurs





Qu'est-ce que l'EMAS ?

Une équipe mobile pluridisciplinaire du secteur du médico-social qui apporte un appui à la communauté éducative des établissements scolaires du 1er et second degré, publics ou privés sous contrat de l'éducation nationale et enseignement agricole.

Composition de l'équipe

L'EMAS est constituée d'une équipe pluridisciplinaire composée de professionnels qualifiés, expérimentés et formés, garantissant la qualité de l'accompagnement :

- Direction
- Psychologue
- Educateur spécialisé

Quand solliciter l'EMAS ?

Dès lors que la scolarisation d'un jeune en situation de handicap est rendue complexe, pour prévenir les risques de rupture de parcours ou une déscolarisation.

L'EMAS peut intervenir pour les jeunes avec ou sans notification MDPH, qui ne sont pas suivis par un établissement médico-social.

Comment solliciter l'EMAS ?

- Compléter la fiche saisine disponible sur demande par mail, site EMAS ou via le site Arrasash,
- Faire signer la fiche saisine par le chef d'établissement,
- Information par le chef d'établissement auprès de l'IEN de circonscription,
- Transmettre la fiche saisine par mail à l'EMAS (emas.artoisternois@pep62.fr),
- Envoi d'un avis de réception par l'EMAS,

Nos missions

PARTICIPER : à des actions de sensibilisation et formation auprès des professionnels de l'Education Nationale..

APPORTER :

- un appui et des conseils à la communauté éducative dans la gestion de situations difficiles.
- son expertise à la MDPH dans l'élaboration d'une évaluation, pour des situation qu'elle suit, dans un objectif de prévention des rupture de parcours

ACCOMPAGNER : les équipes en matière d'orientation vers les dispositifs ou établissements de droit commun, sanitaires ou médico-sociaux.

INTERVENIR : ponctuellement et temporairement, par des actions directes auprès des élèves pour prévenir les risques de rupture de parcours.

COORDONNER : les acteurs du territoire.

